Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	2021/0244(COD)	Procédure terminée
Utilisation d'informations financières et d'autre nature à des fins de prévention et de détection de certaines infractions pénales, et d'enquêtes et de poursuites en la matière: point d'accès unique Modification Directive 2019/1153 2018/0105(COD) Sujet 2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers 7.30 Coopération policière, judiciaire et douanière en général 7.30.05 Coopération policière 7.30.30 Lutte contre la criminalité 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux Priorités législatives Déclaration commune 2021		

Informations complémentaires

Document de recherche	Briefing	16/05/2022